



LIVRET D'ACCUEIL

2025 / 2026

Conservatoire à
Rayonnement Communal

Direction des Affaires Culturelles,
de la Vie Associative et Sportive



VALSERHÔNE
Ma ville par nature

Bienvenue au Conservatoire !

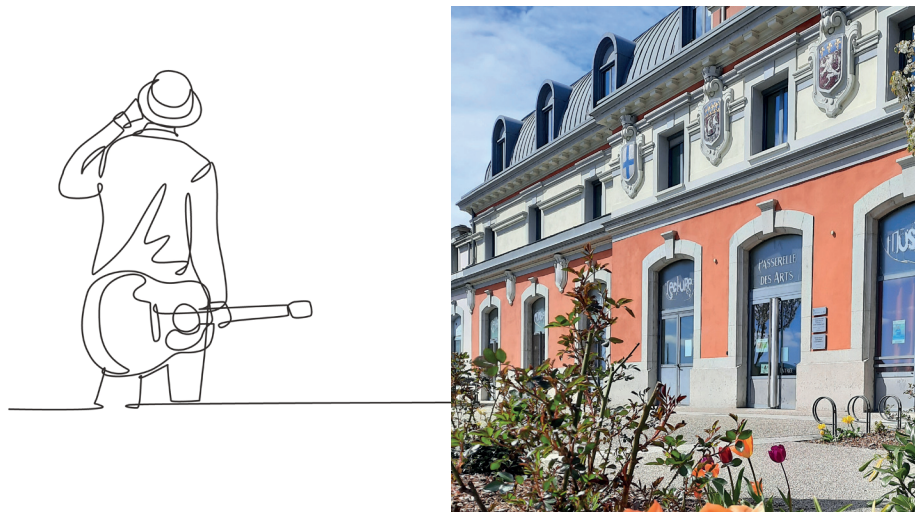
Notre structure est un établissement public géré par la Ville de Valserhône dont l'organisation pédagogique est régie par différents textes de l'État : Code de l'Éducation - Schéma National d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture mais aussi par les orientations municipales.

Fort de près de 400 élèves inscrits, le Conservatoire propose aussi ses compétences, auprès des 2 000 enfants scolarisés en classes maternelles et élémentaires, grâce à ses intervenants spécialisés.

Soucieux de rendre les arts vivants accessibles et de créer des vocations, notre établissement propose aussi près de 30 spectacles professionnels ou amateurs en partenariat avec l'Oreille en fête, Ar(t)abesques, l'équipe enseignante et les services de la collectivité tels que la médiathèque, le cinéma, le service événementiel.

Alors sachez profiter de cette richesse unique et ouverte à tous !

La Direction
et l'équipe pédagogique
du Conservatoire



Sommaire

Les parcours d'apprentissage	P.4
1. « MusicaKids » : je débute la musique	P.4
2. J'apprends un instrument	P.4
3. Formation et culture musicale	P.5
4. Les musiques amplifiées (MUSAC)	P.5
5. Les pratiques vocales	P.6
6. L'art dramatique et l'improvisation théâtrale	P.6
7. Les pratiques collectives	P.7
8. Le pôle « musique adaptée »	P.7
9. Les parcours personnalisés	P.7
10. Le pôle « musique à l'école »	P.7
Le schéma des études	P.8
Les engagements de l'élève	P.10
En pratique	P.10
Le coût financier d'une pratique	P.10
L'école de la scène, l'école du spectateur	P.11
Mon parcours de l'année	P.12
Correspondance	P.14
L'équipe pédagogique	P.16
Informations générales	P.16



Les parcours d'apprentissage

1. « Musicakids » : je débute la musique

ÉVEIL ET INITIATION MUSICALE

POUR LES ENFANTS DE 3 A 5 ANS. Basé sur des méthodes actives et ludiques, tournées vers la découverte, le mouvement et la création, le cycle d'éveil et d'initiation accueille les enfants dès 3 ans.

Cours le mercredi matin :

- Pour les 3 ans - Éveil 1 : 30' hebdo
- Pour les 4 ans - Éveil 2 : 30' hebdo
- Pour les 5 ans - Éveil 3 : 45' hebdo

> PARCOURS DÉCOUVERTE INSTRUMENT

POUR LES ENFANTS ENTRANT EN CP. Ce cours est un atelier d'une heure hebdomadaire qui se divise en 2 temps : 30' éveil collectif + 30' instrument en petit groupe. Cet atelier permet aux enfants de découvrir 3 instruments différents. C'est une passerelle entre l'éveil et le cursus instrumental.

Cours de 17h à 18h :

Lundi : Hautbois, violoncelle, trombone

Mardi : Cor, Clarinette, percussion

Jeudi : Flute traversière, tuba, contrebasse

> **A TOUTES VOIX - Choeur d'enfants** (Direction Lucie Odin)

De 8 à 12 ans - Cours collectif d'une heure

Les mardis de 17h15 à 18h15 (école Marius Pinard)

PASTOUCHEAMABATUC (Direction Aymeric Cernize)

Éveil musical par les percussions brésiliennes

À partir de 8 ans - Ado-adulte-famille - Cours collectif d'une heure

Les mardis de 17h30 à 18h30 (Pôle Culturel de Châtillon)

2. J'apprends un instrument

FORMATION COMPLÈTE PAR 3 CYCLES D'ÉTUDES

- **1^{er} CYCLE : initiation** = phase d'apprentissage des fondamentaux
- **2^{ème} CYCLE : développement des fondamentaux** = phase d'expression et d'interprétation
- **3^{ème} CYCLE : perfectionnement** = approfondissement des répertoires et de l'autonomie

Le nombre d'années peut varier selon la progression de l'élève, permettant ainsi une souplesse dans sa vie musicale.

Le cursus est accessible à partir de 7 ans. (Cours collectifs ou individuels - durée en fonction du niveau).

Cette formation donne lieu à une évaluation : contrôle continu et examen.

QUEL INSTRUMENT CHOISIR ?

Un très large choix d'instruments est proposé.

Beaucoup s'orientent vers des instruments très « connus » comme le piano, la guitare ou la harpe...

Victimes de leur succès, ces classes sont très vite complètes alors qu'il y a la possibilité de découvrir d'autres instruments (vents ou cordes), et de pouvoir ainsi pratiquer les joies de la musique d'ensemble.

Obtention de diplômes (validation d'Unités de Valeurs)

- Fin de 1^{er} cycle (certificat de fin de 1^{er} cycle - 3 UV)
- Fin de 2^{ème} cycle B.E.M (Brevet d'Enseignement Musical - 5 UV)
- Fin de 3^{ème} cycle C.E.M ou C.E.T (Certificat d'Enseignement Musical ou Théâtral - 5 UV)

3. Formation et culture musicale

- Initiation rythmique et solfègique
- Lecture et écriture musicale
- Découverte des répertoires

Dans le cadre du parcours d'apprentissage, une connaissance des bases de l'écriture de la musique, de son écoute, des différents langages et styles musicaux sont indispensables.

L'éducation musicale est obligatoire jusqu'à la fin du 1^{er} cycle.

POUR LES 2 PREMIERES ANNÉES D'APPRENTISSAGE :

ORCHESTRE PILOTE OU ATELIER « TOUT EN 1 »

Il s'agit de 2 dispositifs d'initiation instrumentale et solfègique par la pratique collective.

Enfants débutants à partir de 7 ans (Cours collectifs de 1h à 1h30, en fonction du nombre d'enfants - Défini par l'établissement)

- 1^{ère} année : 1 seule séance (orchestre pilote ou atelier tout en un) ;
- 2^{ème} année : 2 séances (orchestre pilote ou atelier tout en un + atelier « Polysons »).

ORCHESTRE PILOTE : Cours collectif encadré par 2 ou 3 professeurs d'instrument.

ATELIER TOUT EN UN : Cours collectif encadré par un seul professeur d'instrument.

4. Les musiques amplifiées

JAZZ, ROCK, POP, MUSIQUES ELECTRONIQUES ET URBAINES

POUR ENFANTS À PARTIR DE 10 ANS, ADOS ET ADULTES

DEUX CYCLES D'ETUDE : INITIATION ET PERFECTIONNEMENT

Le département des musiques amplifiées développe un enseignement varié et stimulant, qui permet à l'élève de prendre du plaisir, dans la pratique de son instrument, seul, ou au travers des pratiques collectives. Pour cela, différentes modalités de cours sont proposées : des cours de pratique individuelle, ou des cours semi-collectifs (en fonction de l'instrument et à l'appréciation de l'équipe pédagogique)

Les élèves, dans le cadre de leur formation, participent à des projets pédagogiques et artistiques (auditions, concerts, spectacles...) leur permettant ainsi de se confronter à la prestation scénique en public.

Guitare/Basse électrique
Piano/Clavier
Batterie
Musiques électroniques (M.A.O)
Gestion du son
Big Band/Combo jazz
Ear training
Création/Improvisation
Accompagnement de groupes
Atelier MUSAV : pratiques vocales
adaptées aux musiques actuelles



5. Les pratiques vocales

A TOUTE VOIX (Direction Lucie Odin)

Eveil musical par le chant collectif - Chœur d'enfants
De 8 à 12 ans - Cours collectif d'une heure

ATELIER MUSAV - MU*s*ique Actuelle Voix Ados

De 14 à 18 ans - Cours collectif d'une heure

Répertoire des musiques actuelles dans le domaine de la voix utilisant les nouvelles technologies : micro, looper, etc.

Professeurs : Bénédicte Devouassoux - Stéphane Mollard

TECHNIQUE VOCALE ET CHANT LYRIQUE

Dès 16 ans (après la mue) - Cours individuels et collectifs - Durée en fonction du niveau.
Le but de la technique vocale est d'agir sur divers éléments afin de faciliter l'émission vocale.

La voix est l'instrument qui offre le plus grand éventail de possibilités. Cette pratique nécessite un travail méticuleux tant au niveau de la justesse que de la technique vocale. Le travail autour de la voix est dense et exigeant, mais il peut mener à un véritable dépassement de soi. Le but de la technique vocale est d'agir sur divers éléments afin de faciliter l'émission vocale.

Participation aux projets de la classe : concerts, représentations.

Professeurs : Bénédicte Devouassoux - Beilun Wang

NOUVEAUTÉ : CHAV

Classe à Horaires Aménagés Voix (et théâtre)

Un partenariat avec le Collège Louis Dumont (à proximité du Conservatoire) permet d'harmoniser temps scolaire et apprentissages au Conservatoire.

Le dispositif CHAV permet aux jeunes collégiens en 6^{ème}, à la rentrée 2025, de choisir ce dispositif pour pratiquer le chant, le théâtre et la création.

Professeurs : Julie Despriet - Cyril Darmedru - Nadine Touchard

6. L'art dramatique et l'improvisation théâtrale

FORMATION COMPLÈTE DU COMÉDIEN

Découvrir l'art de la scène au travers de différents axes : monter une pièce, jouer des sketches, s'essayer à la comédie et à l'improvisation. Les cours sont organisés autour d'exercices ludiques et créatifs permettant dans un premier temps d'approprier la scène et de se familiariser avec des bases comme l'aisance corporelle, la diction, la prise de parole, l'improvisation, l'imagination, la créativité et le rapport aux autres et à soi-même.

POUR ENFANTS ET ADULTES À PARTIR DE 8 ANS

Cours collectifs d'1h ou 1h30 - durée en fonction du niveau

Deux cours :

- **Théâtre** (vendredi et samedi)
- **Improvisation théâtrale** (lundi)

Professeur : Julie Despriet



7. Les pratiques collectives

DURÉE ET FRÉQUENCE EN FONCTION DU NIVEAU ET DE L'ÂGE

ENSEMBLES
Flûtes : Frédérique Bobb
Clarinettes : Hervé Bouchardy
Cuivres : Benoît Thuillier
Guitares : Bruno Perron
Percussions : Gilles Court
Pianos : Mou Ian Bonvalot - Chislaine Robert
Ensembles à cordes (violon/violoncelle/contrebasse) : Kee Soon Bosseaux - Gaëlle Pioch

Orchestre junior : Frédéric Commaret (proposé par l'Ensemble Harmonique de Bellegarde). Adhésion à l'EHB.

Ukulélé band : Frédéric Vérité

Musique de chambre : Beilun Wang / Emmanuel Joan

Orchestre symphonique : direction Gilles Court

Big Band/Combo jazz

Orchestre pilote : direction David Siffointe (élèves débutants)

8. Le pôle « musique adaptée »

Parcours d'apprentissage musical adapté aux enfants ayant des besoins spécifiques.

Référente : Mou Ian Bonvalot, professeur de piano-musicothérapeute

9. Les parcours personnalisés

Si le parcours d'apprentissage par cycle ne correspond pas à votre demande,

« **les parcours personnalisés** » peuvent vous intéresser.

Deux parcours, non diplômants, sont proposés :

- Le **parcours libre**, pour les musiciens ayant atteint le niveau de cycle 1 en instrument et éducation musicale et souhaitant poursuivre avec une formule plus allégée que le cycle 2. Une pratique collective au choix est obligatoire dans ce parcours.
- Le **parcours « jeunes »**, à partir de 14 ans, qui s'adresse aux musiciens ayant acquis des connaissances de manière autodidacte, ou qui reprennent la musique après quelques années de pause. Une pratique collective au choix est obligatoire dans ce parcours.

1/2 h hebdo instrument + pratique collective



10. Le pôle « musique à l'école »

Depuis plus de 10 années, le conservatoire communal pilote des interventions dans les 8 groupes scolaires du territoire grâce à une équipe d'intervenants qualifiés, titulaires du Diplôme d'Intervenant en Milieu Scolaire (DUMISTES) et des dispositifs d'Orchestre à l'école et de Théâtre à l'école.

Intervenants en milieu scolaire : Lucie Odin, Damien Martinez Garcia, Cyril Darmedru et Aymeric Cernize.

Le schéma des études

PARCOURS INSTRUMENTS

3/5 ANS
Éveil
Initiation

6 ANS
Parcours
découverte

À PARTIR de 7 ANS
1^{er} CYCLE
3 à 5 années

Pour les 2 premières
années :
atelier tout en un
ou
orchestre pilote

1C1 : 1h hebdo / 1C2 : 2h max

2^{ème} ET 3^{ème} CYCLE
BEM
en fin de 2^{ème} cycle
CEM
en fin de 3^{ème} cycle

PARCOURS PERSONNALISÉ OU ATELIER

8/11ANS
PASTOUCHAMABATUC
Atelier
1h hebdo

ADOS
(à partir du
2nd cycle)
ou
ADULTES
PARCOURS
PERSONNALISÉ

Instrument
+ Éducation
musicale
+ Pratique
collective

Cours de 30 mn

MUSAC

À PARTIR
DE 10 ANS
INITIAL

4 ou 5 années

Instrument
+ Pratique
collective
+ Ear training

Certificat de fin
de 1^{er} cycle

PERFECTIONNEMENT

BEM
(4 unités de valeur)
ou

Parcours
personnalisé
(Entrée élèves
2nd cycle classique)

PARCOURS VOIX

8/11 ANS
À TOUTES VOIX
Atelier
1h hebdo

14/18 ANS
MUSAV
Atelier
1h hebdo

POUR LES 6^{èmes}
CHAV
Classe à horaires
aménagés
CRC / Collège
L. Dumont

À PARTIR
DE 16 ANS
CHANT
LYRIQUE

1^{er} CYCLE
Technique vocale
+ Éducation mus. chan-
teur + Chœur

2^{ème} ET 3^{ème} CYCLE
Technique vocale
+ Répertoire + Projets

PARCOURS ART DRAMATIQUE

8-10 ANS
ou 11-12 ANS
INITIAL

Théâtre
ou
Improvisation

ADOS
(13-15 ANS)
ou
ADULTES
PERFECTIONNEMENT

Théâtre
ou
Improvisation



Les engagements de l'élève

S'inscrire au Conservatoire pour suivre les enseignements proposés oblige à suivre l'ensemble des cours, des répétitions et à participer aux concerts et représentations proposés dans le cadre du cursus d'apprentissage.

Comment puis-je aider mon enfant si je ne connais pas la musique ?

Votre enfant aura chaque semaine des partitions à travailler à la maison. Même si vous n'êtes pas musicien, vous pouvez l'aider en portant de l'intérêt à son travail, à lire les consignes, en vérifiant avec lui qu'il n'a rien oublié, en prenant le temps de l'écouter jouer de son instrument.

L'**assiduité** fait partie de l'évaluation globale de l'élève. En cas d'indisponibilité, le responsable de l'élève doit prévenir le professeur ou le secrétariat, en justifiant son absence. Au bout de trois absences non justifiées, l'élève peut être exclus du Conservatoire sans réduction des droits d'inscription.

Annulation ou report des cours : les élèves ou parents sont prévenus directement par le professeur.

Un **travail régulier** est essentiel à la progression de l'élève.

En pratique

Instrument et matériel : le musicien doit impérativement avoir un instrument à la maison pour travailler entre 2 cours.

Location d'instrument : pour la majorité des disciplines (sauf piano, harpes, guitare et percussion), nous proposons à nos élèves débutants un service de location d'instruments pour une durée d'un an qui peut être renouvelée en fonction des disponibilités des instruments. Le contrat de location nécessite une attestation personnelle d'assurance ainsi qu'un chèque de caution établi à l'ordre du Trésor public. Renseignements auprès de l'administration du Conservatoire.

Le coût financier d'une pratique

LE COÛT DES COURS

Il dépend du lieu de résidence, du parcours et des activités choisies (voir conditions tarifaires sur le site de la Ville : www.valserhone.fr). Le montant, payable en trois fois, est dû pour l'année scolaire entière, même si l'élève abandonne en cours d'année (sauf cas particuliers détaillés dans le règlement intérieur).

Aide possible : renseignements auprès de l'administration du Conservatoire.

LE COÛT D'UN INSTRUMENT

Beaucoup de possibilités existent. Les luthiers proposent de l'achat neuf, de l'achat d'occasion, de la location. Le professeur sera à même de vous renseigner et de vous orienter vers les différentes possibilités.

En plus de l'instrument, il faut souvent se procurer d'autres fournitures (ex : pupitre neuf pour environ 20€, méthodes pour environ 25€ chacune, petites fournitures telles que baguettes, graisses, huiles, anches pour clarinette ou saxophone : environ 30€ par an). Il est conseillé de prévoir une révision annuelle de l'instrument. Le professeur pourra vous donner des indications à ce sujet.

LE COÛT DE L'ÉQUIPEMENT EN ÉDUCATION MUSICALE

Il faut prévoir un petit budget pour l'achat de méthodes/partitions et de petites fournitures de base (cahier, porte-vues, crayons...).

L'école de la scène, l'école du spectateur

Pratiquer la musique ou l'art dramatique passe par l'apprentissage de la scène en tant qu'interprète mais aussi en tant que spectateur. C'est une dimension indispensable à un bon épanouissement artistique. C'est pour cela que le Conservatoire propose une trentaine de spectacles chaque année.

Ces concerts sont soit gratuits, soit payants uniquement pour les adultes et à des tarifs très accessibles.

Charte de bon fonctionnement du Conservatoire Musique et Théâtre



C onvivialité
O uverture
N ouveau
S ynergie
E change
R ayonnement
V aleurs
A rts
T erritoire
O riginalité
I nclusion
R essources
E xcellence

PRÉSENTATION

Cette Charte de bon fonctionnement du CRC de Valserhône s'inscrit dans le cadre des recommandations du Schéma National d'Orientation Pédagogique de l'enseignement public spécialisé du Ministère de la Culture. Elle a pour objectif de préciser les bons usages et qualités de fonctionnement du conservatoire, tant au niveau de l'offre pédagogique proposée, qu'au sujet des valeurs éthiques et engagements à partager avec ses usagers

L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À :

- **Accueillir** les usagers avec bienveillance
- **Communiquer** toutes les informations relatives au fonctionnement de l'établissement : conditions d'inscription, grille tarifaire, parcours pédagogiques, agenda culturel
- **Inform**er les usagers du calendrier scolaire et des principaux rendez-vous de l'élève
- **Prévenir** les usagers en cas d'absence du professeur et de report de cours

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE S'ENGAGE À :

- **Guider** l'élève, développer sa curiosité et l'accompagner vers son autonomie
- **Assurer** un dialogue régulier avec les parents
- **Animer** une vie de classe (pédagogie de projet)
- **Etre bienveillant**, investi et rendre un enseignement de qualité
- **Partager** sa passion et ses valeurs artistiques
- **Etre vigilant** sur la bonne organisation de ses cours

L'ÉLÈVE S'ENGAGE À :

- **Etre présent et ponctuel**, venir avec le matériel nécessaire selon les préconisations des enseignants
- **S'impliquer** avec l'envie d'apprendre, de progresser et d'investir du temps personnel entre les cours
- **Participer** aux pratiques collectives et aux événements de l'année qui sont au centre du projet d'établissement
- **Avoir confiance** dans la démarche pédagogique des enseignants
- **Respecter** le matériel et les instruments confiés

LES PARENTS S'ENGAGENT À :

- **Encourager** les enfants dans leur pratique artistique et les inciter à la régularité.
- **Assurer** la présence, la ponctualité et l'assiduité de l'enfant
- **Prévenir** l'administration et les professeurs concernés en cas d'absence ou de changement de situation ou de coordonnées
- **Se rapprocher** des professeurs ou de l'administration pour toute question inhérente au déroulement des études
- **Se conduire** avec courtoisie et bienveillance

LA COMMUNE S'ENGAGE À :

- **Valider et soutenir** le projet d'établissement dans le cadre de sa politique culturelle
- **Assurer** la pérennité des moyens
- **Assurer** l'accessibilité à tous les publics en lien avec les droits culturels et le Schéma National d'Orientation Pédagogique
- **Veiller** au bon fonctionnement et à la sécurité de l'établissement

VALEURS COMMUNES

Passion
Rigueur
Engagement
Enthousiasme
Laïcité
Respect
Créativité
Bienveillance
Plaisir
Joie
Courtoisie

Mon parcours de l'année

Année scolaire :
Nom et prénom :

Mes cours hebdomadaires

COURS	JOUR	HORAIRE	PROFESSEUR
Éducation musicale : Niveau :			
1er instrument : Niveau :			
Pratique collective n°1 :			
Pratique collective n°2 :			
Pratique collective n°3 :			
2 ^{ème} instrument :			

À l'écoute ! Les auditions auxquelles j'ai participé

DATE ET INTITULÉ	MES COMMENTAIRES (ce que j'ai pensé de ma prestation !)
Audition n°1 :	
Audition n°2 :	
Audition n°3 :	

Les spectacles auxquels j'ai assisté

TITRE	LIEU	DATE

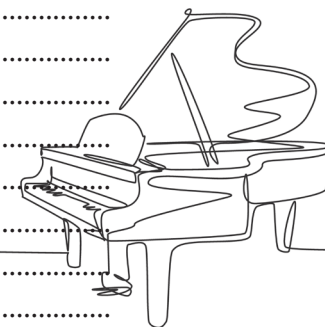
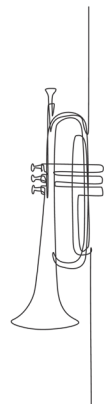
Mes commentaires :
.....
.....
.....
.....
.....

TITRE	LIEU	DATE

Mes commentaires :
.....
.....
.....
.....
.....

TITRE	LIEU	DATE

Mes commentaires :
.....
.....
.....
.....
.....



L'équipe du Conservatoire

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

LES VENTS

Flûte traversière : Frédérique Bobb

Clarinette : Hervé Bouchardy

Hautbois : Emmanuel Joan

Saxophone : Cyril Darmedru

LES CUIVRES

Trompette : David Siffointe

Cor : Frédéric Commaret

Tuba : Benoit Thuillier

Trombone : Aimeric Van Iseghem

LES CORDES

Violon : Kee-Soon Bosseaux

Violoncelle : Gaëlle Pioch

Contrebasse : Jean- Baptiste Salomez

LES INSTRUMENTS POLYPHONIQUES

Guitare : Bruno Perron

Guitare Luth : Frédéric Vérité

Guitare électrique : Stéphane Mollard

Basse électrique : Aymeric Cernize

Piano : Mou Ian Bonvalot et Ghislaine Robert

Piano Jazz : Christophe Vilalba

Ear training - improvisation jazz : Ismaël Boener

Accompagnement piano : Beilun Wang

Percussion : Gilles Court

Harpe (Celtique et grande harpe) : Heloise Grillet

LA VOIX

Théâtre/Improvisation : Julie Despriet

Technique vocale : Bénédicte Devouassoux

Chant choral enfants : Lucie Odin

L'ÉDUCATION MUSICALE

Annabelle Blanc-Patin / Stéphane Mollard /

Aymeric Cernize / Damien Martinez Garcia

LES INTERVENANTS EN MILIEU SCOLAIRE

Lucie Odin, Damien Martinez Garcia,

Cyril Darmedru et Aymeric Cernize

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Coordination / Suivi de scolarité : Frédérique Bobb

Gestionnaire administrative : Fiorella Carrey

DIRECTION

Direction des Affaires Culturelles, de la Vie

Associative et Sportive : Alexandre Foigny

Direction Conservatoire : Frédéric Vérité

CONTACTEZ-NOUS :

Conservatoire à Rayonnement

Communal de Valserhône

Passerelle des Arts

Place Charles de Gaulle

01200 Valserhône

Secrétariat ouvert :

Lundi : 14h -19h

Mardi : 14h -18h

Mercredi : 9h-12h et 14h-19h

Jeudi : 14h-18h30

Vendredi : 14h-18h30

04 50 56 60 88

crc@valserhone.fr

www.valserhone.fr

Billetterie électronique pour la
saison : www.billetweb.fr

SUIVEZ-NOUS !



www.valserhone.fr

